

# LE FAMILISTÈRE DE GUISE L'INVENTION D'UN CAMPUS





Le Familistère de Guise, photographie NAI, 2014.

Le Familistère de Guise est un musée de France,  
il est classé aux monuments historiques.

Le programme Utopia de valorisation du Familistère  
est conduit par le syndicat mixte du Familistère Godin,  
établissement public présidé par Jean-Pierre Balligand,  
qui réunit le Département de l'Aisne et la Ville de Guise.  
Il est financé par le Département de l'Aisne  
avec le soutien de la Région Hauts-de-France,  
de l'État (ministère de la Culture, préfecture de la  
région Hauts-de-France) et de l'Union européenne.

© Familistère de Guise, novembre 2019

Le Familistère de Guise  
Syndicat mixte du Familistère Godin  
178-179, pavillon central  
F-02120 Guise  
T + 33 (0)3 23 05 85 90  
administration@familistere.com  
www.familistere.com

contacts :

Bruno Airaud  
coordinateur général, chef de projet  
brunoairaud@familistere.com

Frédéric Panni  
conservateur en chef du patrimoine, directeur  
fredericpanni@familistere.com

< Couverture : la cour du pavillon central du  
Palais social. Photographie Georges Fessy, 2016.

# **LE FAMILISTÈRE DE GUISE**

HAUTS-DE-FRANCE - AISNE

## **RÉINVENTER LE PATRIMOINE**

FRANCE TOURISME INGÉNIERIE  
APPEL À PROJETS

SYNDICAT MIXTE DU FAMILISTÈRE GODIN  
**NOVEMBRE 2019**

**QUEL BEAU CHAMP D'ACTIVITÉ LE PALAIS SOCIAL  
OFFRIRAIT POUR L'EXPÉRIENCE DE TOUS LES SYSTÈMES,  
ET POUR LA RÉGÉNÉRATION DE L'ENSEIGNEMENT...**

JEAN-BAPTISTE ANDRÉ GODIN, *SOLUTIONS SOCIALES*, 1871.

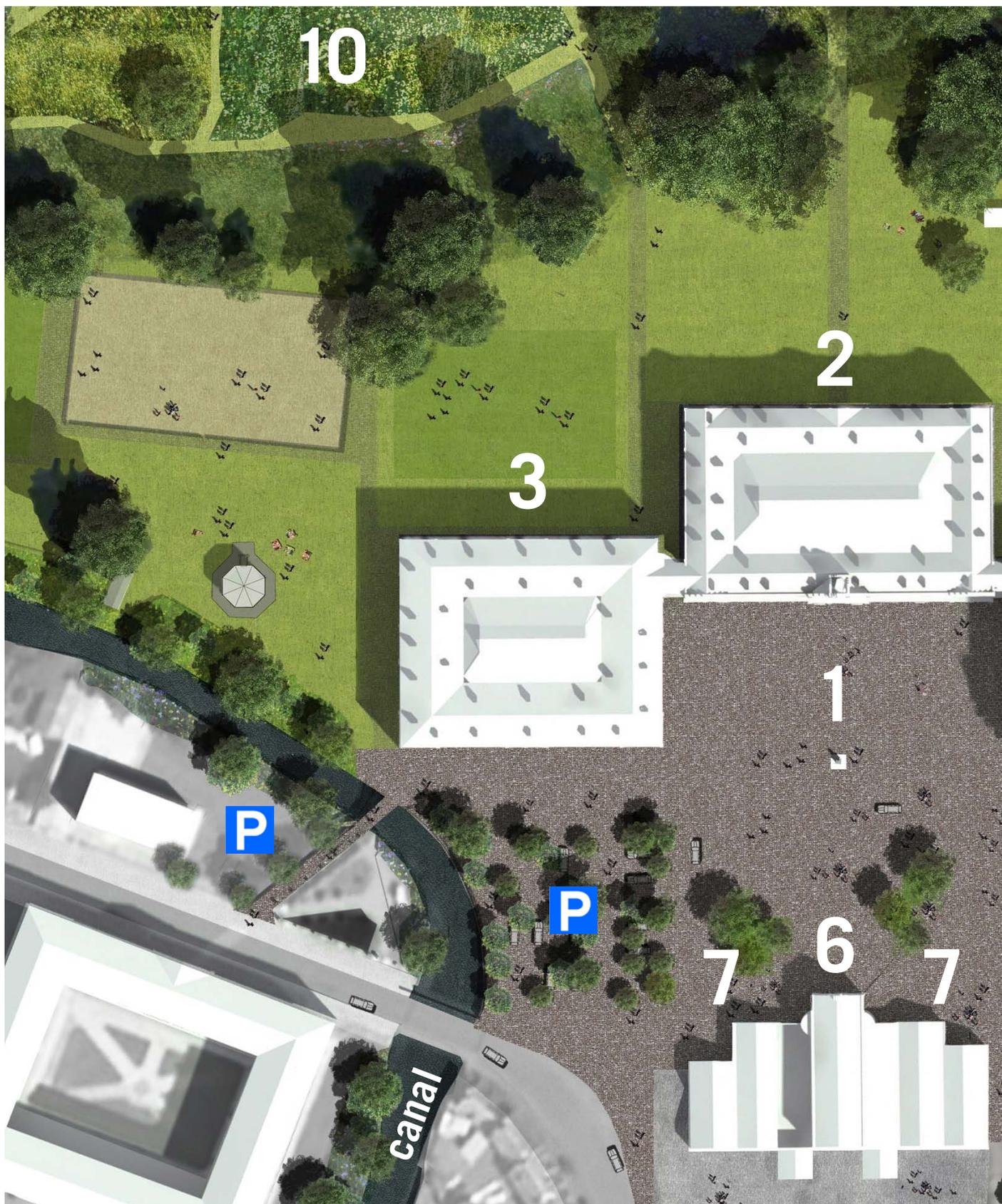




Réinventer le patrimoine :  
le Familistère de Guise, haut-lieu de l'histoire sociale et industrielle européenne, vaste « phalanstère » à la campagne, patrimoine habité, propose l'étude de re-développement du Familistère en campus, tiers-lieu d'éducation et de formation, qui comprendra en particulier la reconversion de l'aile gauche du Palais social en un établissement hôtelier qui s'inscrirait pleinement dans la dynamique de développement culturel, touristique, social et économique du site et de son territoire.

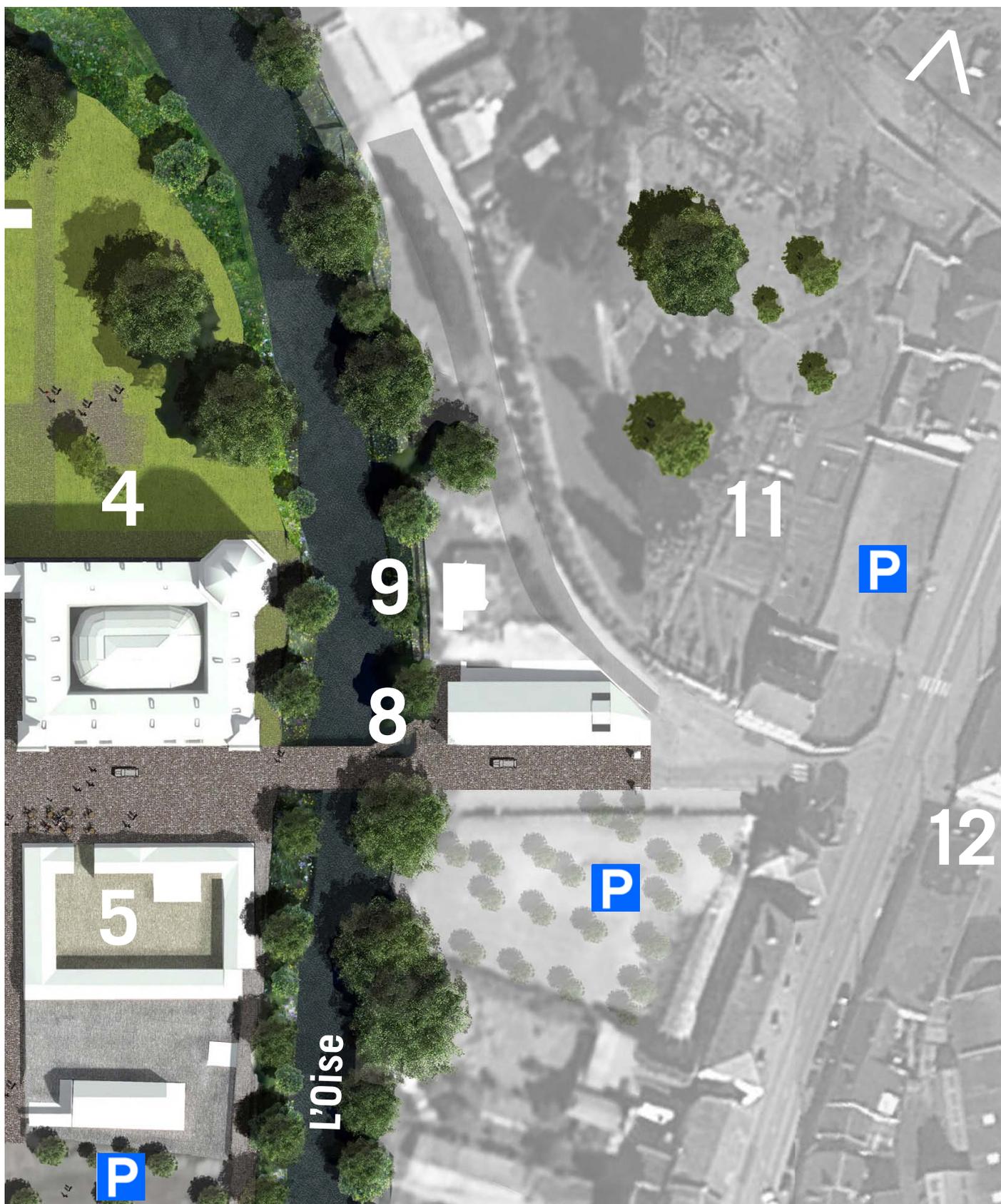
## SOMMAIRE

Panorama du Familistère de Guise (2019 / 2025)	p. 8
Le Familistère de Guise, une utopie réalisée	p. 11
Valoriser le Familistère dans la mixité des usages	p. 13
Réinventer le patrimoine du Familistère	p. 15
Le campus du Familistère ou l'éducation intégrale	p. 17
Séjourner au Familistère : l'hôtel du Palais social	p. 19
L'ingénierie du projet	p. 21
Calendrier prévisionnel	p. 23
Le Familistère en quelques chiffres	p. 25
Guise, la ville à la campagne	p. 27
Liste des annexes	p. 29



## PANORAMA DU FAMILISTÈRE DE GUISE (2019 / 2025)

1. **La place** : espace partagé
2. **Le pavillon central** : musée / auditorium (76 places) / salles de réunion / résidences / logements / **réseau des fabriques de l'utopie**
3. **L'aile droite** : appartement de Godin (musée) / logements / **70 logements**
4. **L'aile gauche** : en chantier / **établissement hôtelier / tiers-lieu de formation et d'éducation**
5. **Les économats** : centre des visiteurs / restauration / exposition permanente / salles de réunion / **nouvel accueil (250 m²)**

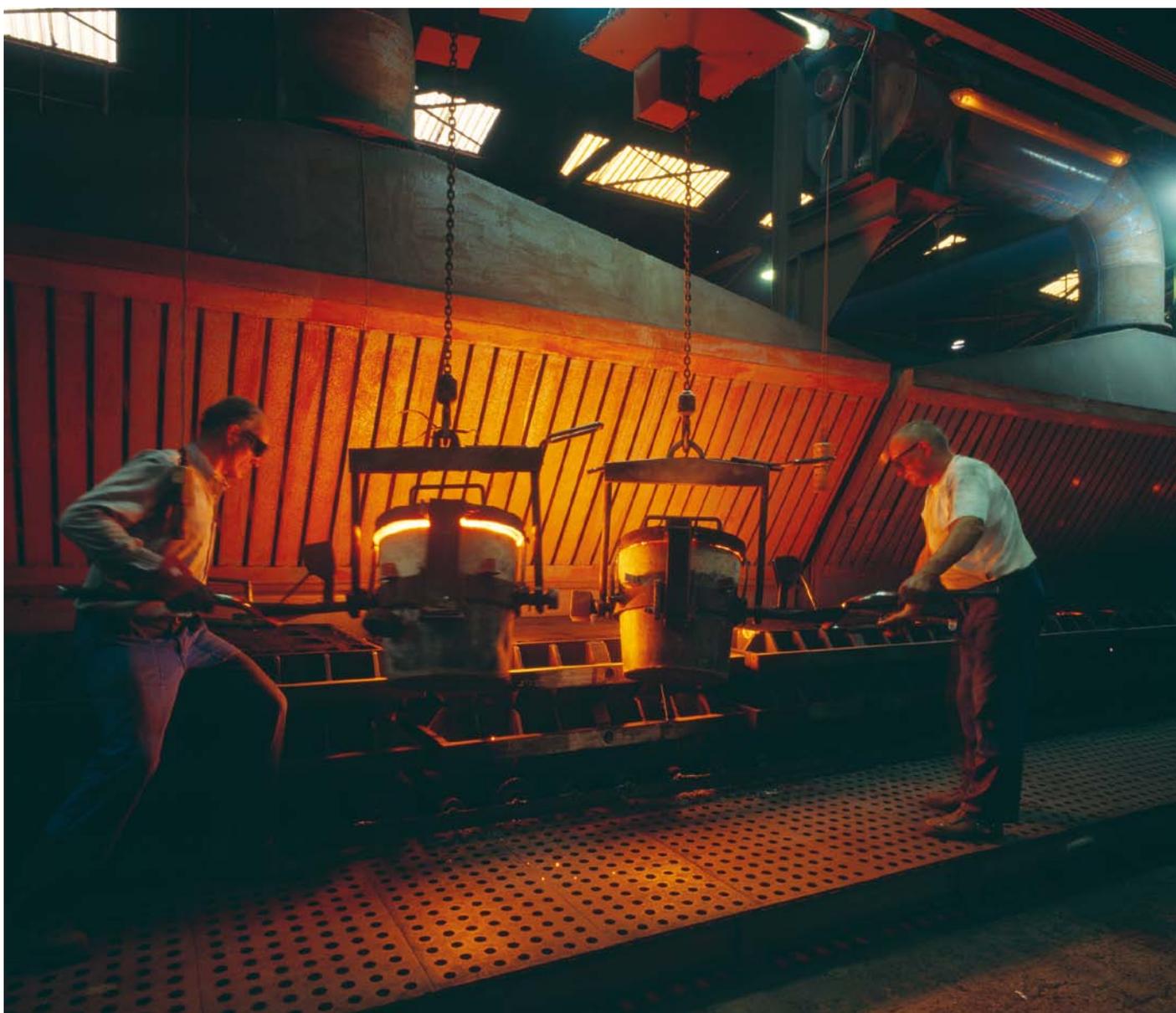


h2o architectes et Michel Desvigne paysagiste, 2012.

6. **Le théâtre** : spectacle vivant et conférence (400 places) / spectacle multimédia / visites / foyer (70 places)
7. Les écoles et la bibliothèque : écoles et bibliothèque municipales en activité
8. **La buanderie-piscine** : salle commune de repas / exposition permanente sur l'hygiène
9. **L'atelier des pompes** : en chantier / atelier de travail d'artistes en résidence
10. **Le jardin de la presqu'île** : jardin public contemporain (10 ha)
11. **Le jardin d'agrément** : jardin public historique (1,10 ha)
12. L'usine Godin SA



Vue aérienne du Familistère. Photographie NAI, 2014 / La fonderie de l'usine Godin SA à Guise. Photographie Georges Fessy, 2003



# LE FAMILISTÈRE DE GUISE

## une utopie réalisée

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, un ouvrier de la campagne picarde, Jean-Baptiste André Godin, en quête de justice sociale, devient un brillant capitaine d'industrie et un fouriériste enthousiaste, un réformateur social audacieux, un bâtisseur admiré. Il édifie un « Palais social » inspiré du phalanstère de Charles Fourier près de la manufacture de poêles et de cuisinières en fonte de fer installée à Guise en 1846. Le Familistère est jusque 1968 la propriété collective des travailleurs sociétaires de l'Association coopérative du capital et du travail. L'expérience n'a pas d'équivalent dans le monde occidental.

Dans le Familistère ou « palais des familles » des travailleurs de la manufacture, vivent près de 1800 personnes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Tous et toutes bénéficient des « équivalents de la richesse », c'est-à-dire une bonne éducation, un logement sain, des services de santé et d'hygiène, des moyens de culture et de divertissement, etc. Le vaste complexe d'habitation collective comprend 500 appartements répartis autour de cours intérieures, une crèche, des écoles, un théâtre à l'italienne, un centre de consommation (économats), une buanderie, une piscine et des jardins. Le chantier, qui débute en 1858, est financé exclusivement par les bénéfices industriels. L'édification du Palais social est conçu non comme un acte philanthropique mais comme un juste emploi des richesses produites par le travail. Le Familistère réunit les conditions d'une expérience sociale globale sans équivalent, dont l'objectif est l'avènement d'une société harmonieuse gouvernée par ceux qui produisent les richesses. Travail et capital s'unissent pour le bien commun. À travers l'Association coopérative du capital et du travail, fondée en 1880, les travailleurs-ses ne sont plus seulement des salarié-es mais des associé-es participant aux affaires économiques et sociales.

Le Familistère et ses usines (à Guise et à Bruxelles) fonctionnent sous le régime de cette Association jusque 1968. Elle cède alors la place à une société anonyme qui fait fonctionner l'usine de Guise et vend tout le patrimoine social, qui perd peu à peu sa signification et se dégrade progressivement jusqu'aux années 1990.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'expérience familistérienne suscite une grande curiosité auprès d'un public national et international. Oubliée dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, elle connaît un vif regain d'intérêt depuis 2000 à la faveur du programme de valorisation du site et des crises des sociétés capitalistes. Le patrimoine bâti du Familistère est d'autant plus impressionnant qu'il porte un programme d'innovation sociale et économique remarquable. Les motifs d'intérêt sont nombreux :

- l'architecture de l'habitation collective ;
- les relations du capital et du travail, l'actionariat salarié, la participation aux bénéfices, le partage des richesses ;
- l'égalité des droits des femmes et des hommes
- l'économie sociale et solidaire, le développement durable ;
- l'éducation intégrale et populaire ;
- la démocratie participative ;
- l'innovation industrielle.



La place du Familistère. Photographie Georges Fessy, 2016 / Au nord du Palais social. Photographie Georges Fessy, 2016



# VALORISER LE FAMILISTÈRE dans la mixité des usages

Depuis 2000, le Familistère est le sujet d'un grand programme de valorisation original et ambitieux aux dimensions multiples : patrimoniale, architecturale, culturelle et artistique, touristique, urbaine, paysagère, sociale et économique. En l'espace de 20 ans, le programme Utopia a transformé le Palais social et son environnement. Le Familistère est devenu un établissement culturel et touristique de référence : c'est un patrimoine habité.

En 2000, le Département de l'Aisne et la Ville de Guise fondent le syndicat mixte du Familistère Godin pour mettre en oeuvre le programme Utopia de valorisation du site, écrit en 1996. Celui-ci est déclaré d'utilité publique en 2004. Il comprend la réunification foncière du domaine, la restauration des édifices, classés aux monuments historiques en 1991, la requalification urbaine et paysagère d'un territoire de quinze hectares, la restructuration du parc de logements, l'aménagement d'un grand musée de site et la création d'un établissement hôtelier.

De 2000 à 2020, le syndicat mixte conçoit et réalise les opérations d'investissement nécessaires, financées par trois contrats de plan État-Région successifs d'un montant total de 52 millions d'euros hors taxes. Une grande partie des monuments historiques a été restaurée, près de 5 000 m<sup>2</sup> ont été aménagés en salles d'exposition, de réunion ou de services, et les abords des édifices - place, jardins, bords de l'Oise - ont été recomposés pour créer un nouveau paysage digne du palais et accueillant pour ses habitant·es, ses usagers·ères, ses visiteurs·ses.

La mixité des usages du Familistère est un principe directeur du programme de sa valorisation. L'ouverture à la vie quotidienne donne une qualité toute singulière à l'expérience de séjour au Palais social. Le Familistère est habité, ses écoles sont

communales, ses jardins et sa place sont publics. Musée de France, le Familistère a reçu en 2015 par le prix Silletto du European Museum of the Year Award qui distingue un musée pour la richesse des relations qu'il entretient avec sa communauté. Ses expositions accueillent un public croissant (66 000 personnes en 2018). Le théâtre propose une saison culturelle et artistique qui attire plus de 2 000 spectateurs·trices.

Le patrimoine familistérien est créateur d'emplois directs. Le syndicat mixte, qui emploie 16 personnes à temps complet, a créé en 2006 une régie de service public industriel et commercial pour gérer l'ensemble des services au public : billetterie, boutiques, restauration, séminaires, location d'espaces. Ses recettes lui permettent d'autofinancer 21 emplois ETP. Ce résultat significatif contribue à l'intégration de l'établissement culturel dans son territoire.

Deux importantes opérations, qui vont encore enrichir les usages du Familistère, sont à l'ordre du jour du programme Utopia pour les années prochaines. La refonte de l'habitat dans l'aile droite du Palais social (70 appartements) est conduite avec un important bailleur social, CDC Habitat, sélectionné en 2019 dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt. La reconversion de l'aile gauche en un établissement hôtelier s'inscrivant dans la dynamique du site est intégrée au nouveau projet du Familistère campus, objet de l'appel à projets « Réinventer le patrimoine ».



Dans le pavillon central du Palais social. Photographie Georges Fessy, 2010.

# RÉINVENTER LE PATRIMOINE du Familistère

Il semble pertinent et « prometteur » de prolonger l'approche conduisant à occuper la totalité des espaces bâtis (le musée et ses services dans le pavillon central, l'appartement de Godin, les économats et la buanderie-piscine, l'hôtel dans l'aile gauche, des logements dans l'aile droite, etc.) pour fonder un nouveau « projet global » qui réactive l'histoire et les valeurs du lieu.

La réflexion sur le Familistère de demain prend appui en premier lieu sur la raison d'être historique du lieu et un constat simple : l'utopie qui a inspiré la création du Familistère par Jean-Baptiste André Godin demeure d'une exceptionnelle acuité. Le Familistère a proposé des solutions à des problèmes auxquels les sociétés actuelles sont toujours confrontées :

- gouvernance de l'entreprise et celle des hommes ;
- les rapports du capital et du travail ;
- la responsabilité sociale de l'entreprise ;
- la répartition des richesses ;
- l'éducation et la formation intégrales.

Le contexte a certes profondément changé avec la sortie de la société industrielle (le projet de Godin se forme à l'apogée de l'industrialisation de l'économie et de la société) :

- immatérialisation de l'économie et de la société (révolution numérique) ;
- surgissement de la question environnementale et de la gestion des ressources ;
- sortie du salariat et nouveaux rapports capital - travail ;
- nouvelles aspirations des « travailleurs » ;
- impacts de la mondialisation sur la gouvernance des entreprises et de la distribution des richesses ;
- nouveaux défis de l'éducation-formation ; etc.

En second lieu, force est de constater que Jean-Baptiste André Godin a fait preuve d'audace, d'innovation, voire d'une certaine transgression. Nous pensons que cet état d'esprit « disruptif » doit continuer d'être au coeur de l'histoire et des pratiques du Familistère.

Enfin, le projet originel était un projet global, voire total. Le Familistère a été le théâtre d'une « hybridation » entre travail et loisirs, individuel et collectif, public et domestique, savoirs et savoirs-faire, apprentissages et éducation, etc. C'est une source utile d'inspiration pour le temps présent.

Dès lors, il s'est agi de se demander quel serait le projet qui permette de « faire société » au XXI<sup>e</sup> siècle au Familistère, c'est-à-dire comment traduire, exprimer, mettre en oeuvre (« utopie concrète ») l'ambition de Godin dans le contexte des fortes mutations de ce nouveau siècle ?

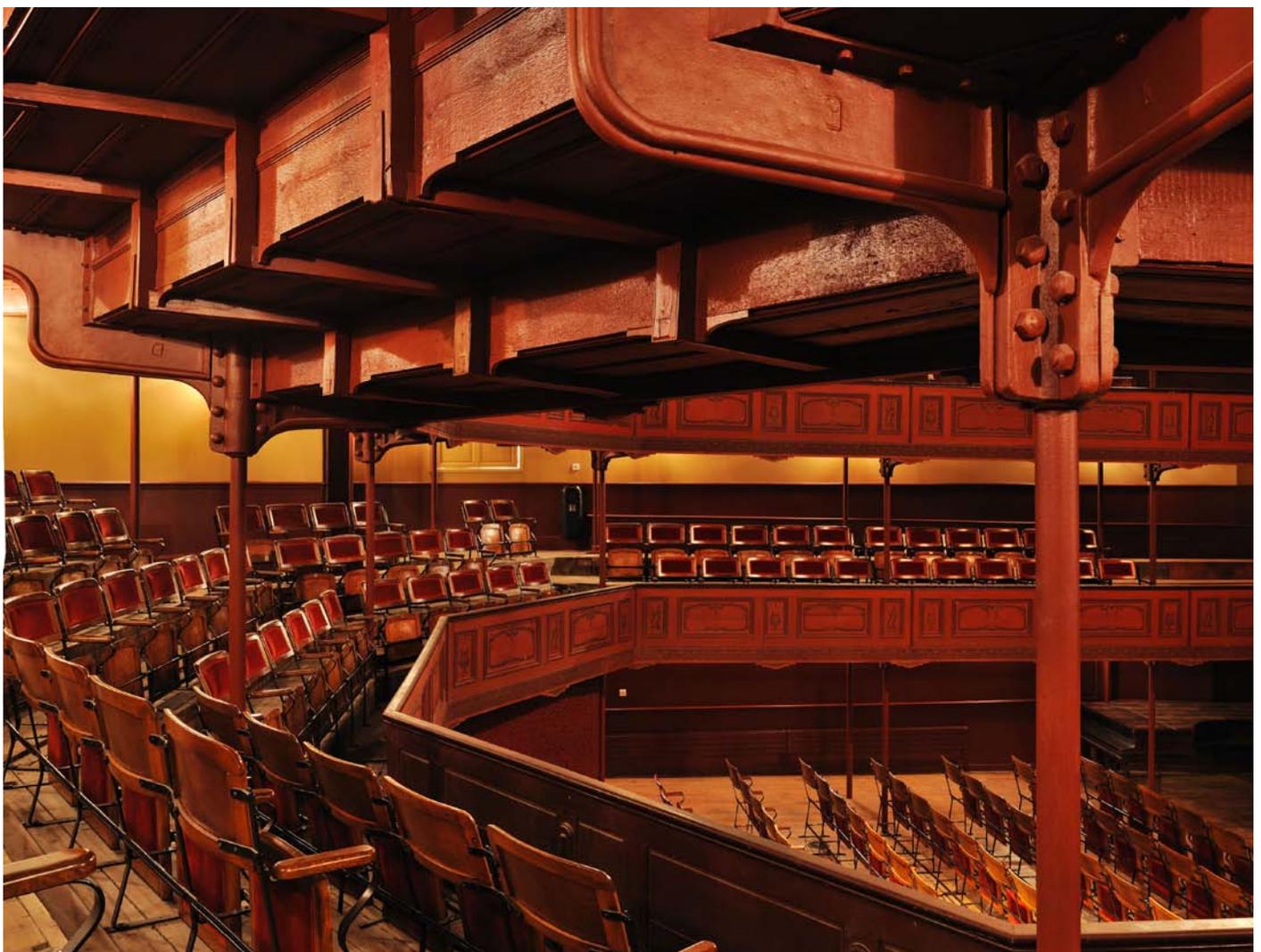
Ce nouveau projet (2020 - 2030) viserait à développer le Familistère en tant que lieu de compréhension, de réflexion, d'expression, de formation, d'expérimentation, d'innovation, etc. visant à « mélanger » les publics (touristes et population locale et régionale, apprentis, cadres et dirigeants, chercheurs, intellectuels et praticiens, etc.) et hybrider les pratiques (artistiques, intellectuelles, éducatives, etc.), et donc les espaces et leurs usages.

Ainsi, en complément et en cohérence avec le projet culturel et artistique existant, l'intention serait de faire du Familistère un « CAMPUS » qui puisse satisfaire d'une façon originale à la fois :

- les besoins de notre société en matière d'éducation et de formation (y compris ceux du territoire, identifiés dans le Pacte pour la réussite de Sambre-Avesnois-Thiérache) ;
- la nécessité de développement économique et social du territoire ;
- l'amélioration de la qualité de vie des habitants.



Premier mai 2013 du Familistère. Photographie Familistère de Guise / Le théâtre du Familistère. Photographie Yves Lesur, 2012.



# LE CAMPUS DU FAMILISTÈRE ou l'éducation intégrale

L'expérience historique du Familistère est d'abord un processus d'éducation. Éducation des femmes et des hommes à une société nouvelle. Éducation intégrale : elle s'adresse à tous et à toutes, elle vise le développement de toutes les facultés des individus, elle est générale et appliquée, théorique et pratique, sociale et professionnelle. Les aspirations actuelles en matière d'apprentissages et d'échanges de savoirs laissent penser que le Familistère du XXI<sup>e</sup> siècle peut réactiver cette ambition d'éducation intégrale sur son territoire et à l'intention d'un public large.

Le « CAMPUS » du Familistère pourrait avoir les caractéristiques suivantes :

- développer l'offre de formation initiale et continue à destination du territoire de Thiérache ;
- structurer des filières de formation « utiles » au Familistère (hôtellerie, restauration, tourisme culturel, ...) et au territoire local et régional ;
- proposer des modules de formation (à destination des entreprises, collectivités...) autour des thèmes et problématiques du Familistère ;
- mettre en oeuvre une programmation « intellectuelle » (sur le principe mais avec des modalités actualisées et innovantes) des universités populaires ;
- accueillir des colloques, rencontres (scientifiques, professionnelles) au plan international, ou produire des rencontres ;
- construire une offre innovante (séminaires, événements...) à destination des entreprises, organisations, etc. ;
- favoriser les intersections entre économie et culture, à travers les industries culturelles et créatives (ICC) ;
- développer des résidences de designers, chercheurs, intellectuels, etc.

Une ingénierie créative des actions d'éducation et de formation sera la marque de fabrique du Familistère en tant que campus.

À titre accessoire, ces activités « CAMPUS » généreraient de la demande d'hébergement, sous des formes multiples, tout au long de l'année (Familistère Summer School) qui permettrait d'améliorer l'équilibre économique des opérations envisagées dans l'aile droite et aile gauche (ce qui implique de re-visiter la programmation de ces projets).

En même temps, cette offre d'hébergement, de restauration, de séminaires, constitue un potentiel considérable dans une perspective d'hôtel « d'application » et donc de développement d'une offre de formation (CFA ?) aux métiers de l'hôtellerie / restauration, du tourisme et singulièrement du tourisme culturel et du tourisme d'affaires.

Cette réflexion offre donc une triple opportunité :

- ouvrir une nouvelle étape (2020 > 2030) de l'histoire et du projet du Familistère ;
- ne plus être uniquement dans le « récit » de ce qu'a été l'utopie concrète du Familistère mais lui donner une nouvelle réalité en proposant de la vivre ;
- inventer et expérimenter un nouveau modèle économique pour un palais à la campagne et tirer avantages du caractère rural du territoire.



L'aile gauche du Palais social vue de l'entrée du Familistère. Photographie Georges Fessy, 2016



La place du Familistère, avec, sur la droite, l'aile gauche du Palais social. Photographie Georges Fessy, 2016

La tour de l'aile gauche du Palais social vue des jardins du Familistère. Photographie Georges Fessy, 2016



# SÉJOURNER AU FAMILISTÈRE

## l'hôtel du palais social

Le projet de créer un hôtel multistandard de grande capacité dans l'aile gauche du Palais social est inscrit à l'origine dans le programme Utopia de valorisation du Familistère. L'édifice, très spectaculaire et classé aux monuments historiques, est la reconstruction en 1923 de l'aile incendiée pendant la Première Guerre mondiale. La restauration générale des façades et toitures, de la cour intérieure et de sa verrière sera achevée au début de 2020.

Le projet de création d'un hôtel au Familistère repose sur le constat partagé par les acteurs touristiques et économiques de la région de l'absence d'établissement hôtelier de grande capacité dans le nord de l'Aisne et le sud du Nord, extrêmement contraignante pour le développement de ce territoire. La collectivité publique souhaite rester propriétaire de l'immeuble dont elle a conduit la restauration générale et envisage d'en confier l'aménagement intérieur et l'exploitation à des opérateurs privés sous la forme d'un bail emphytéotique. Sur la base d'une étude approfondie réalisée par In Extensio Tourisme, Culture et Hôtellerie en 2016 (en annexe), a été publié en 2018 un appel à manifestation d'intérêt pour la création d'un établissement hôtelier dans l'aile gauche du Palais social (surface planchers de 6 800 m<sup>2</sup>), d'une capacité de 78 chambres ou appartements (hôtel) et 62 lits (hostel), avec restaurant. La consultation a sélectionné le département Patrimoine et Valorisation du groupe Nexity, qui se proposait d'identifier les investisseurs susceptibles de s'engager dans le projet d'aménagement de l'hôtel / hostel (pour un montant total de 14,5 millions ht). La mission confiée à Nexity n'a pas abouti. La situation géographique de Guise, la capacité importante de l'édifice, un taux de rentabilité interne sur investissement insuffisant (3,5 %) comptent parmi les réserves principales des investisseurs.

Le syndicat mixte du Familistère Godin et ses partenaires, forts du succès des premières phases du programme Utopia, sont toujours assurés de la pertinence du projet pour le développement du territoire. Il s'agit d'élaborer le projet hôtelier suivant une conception plus large que la seule idée d'un hôtel dans un monument historique pour

lui donner davantage d'attractivité et participer pleinement à la dynamique territoriale.

Les atouts du projet sont toujours :

- un site d'intérêt patrimonial et social exceptionnel, qui interroge la société actuelle ;
- un patrimoine monumental et industriel, qui jouit d'une forte reconnaissance régionale et bénéficie d'une notoriété internationale ;
- une activité culturelle populaire et de qualité ;
- un projet d'établissement « multistandard » ;
- un édifice classé aux monuments historiques dont l'architecture, spectaculaire et originale, ne nécessite pas d'importants travaux de gros œuvre pour son aménagement intérieur ;
- un édifice dont la restauration a intégré les principes généraux pré-validés avec le SDIS de l'Aisne pour la sécurité incendie et l'accessibilité des personnes en situation de handicap dans la perspective de reconversion en hôtel (annexe 4) ;
- des partenaires institutionnels engagés auprès du syndicat mixte du Familistère Godin : Département de l'Aisne, Ville de Guise, Région Hauts-de-France, État.
- un principe de bail emphytéotique assorti d'une redevance symbolique ;
- un environnement rural immédiat de qualité ;
- un réseau fibre optique FTTH à Guise et une couverture Wifi du Familistère en accès libre ;
- une proximité des agglomérations urbaines de Paris, Lille ou Bruxelles.

Il s'agit probablement de minimiser les coûts prévisionnels d'aménagement intérieur de l'aile gauche, et d'en assouplir les modalités d'occupation. Mais surtout d'intégrer l'hôtel dans le projet de créer un environnement encore plus propice à son activité : un campus original d'éducation, de formation et de séminaires.



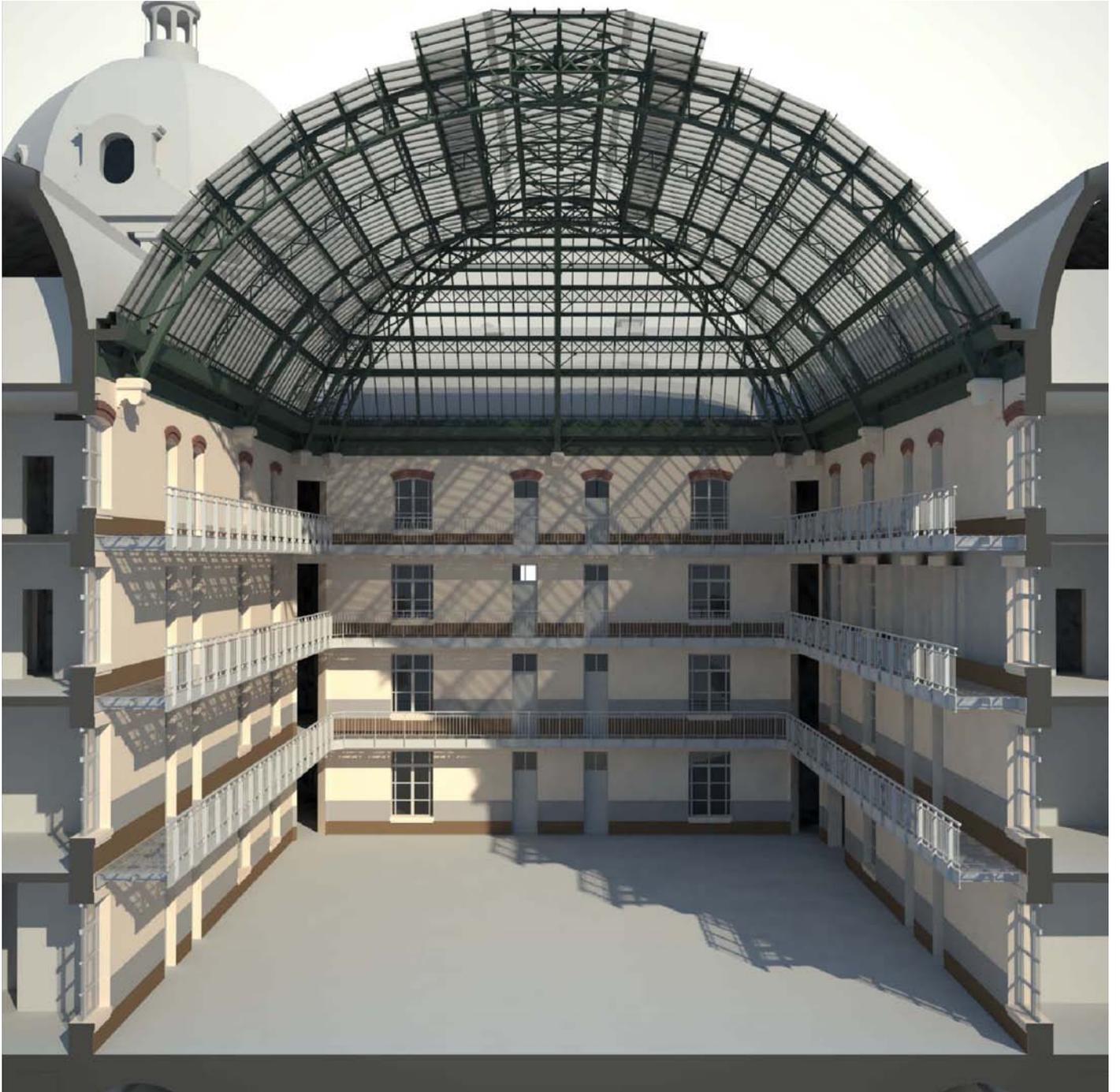
A travers une fenêtre de l'aile gauche. Photographie Georges Fessy, 2003.

# L'INGÉNIERIE DU PROJET

il conviendra de revisiter le projet hôtelier de l'aile gauche du Palais social, tel que décrit par In Extenso Tourisme, Culture et Hôtellerie avec DTACC architectes (en annexes 2 et 3), pour l'éprouver au regard du projet du Familistère Campus.

il s'agira de mobiliser un savoir-faire d'ingénierie avec l'équipe projet du Familistère sur :

- une stratégie d'ensemble du campus en rapport avec la situation de Guise, avec l'équipement culturel et touristique existant et avec les besoins régionaux en termes de formation et d'éducation ;
- une stratégie et une faisabilité, qui intègrent le positionnement et le pré-dimensionnement d'un concept d'hôtel innovant à double vocation - hébergement multistandard / restauration et éducation / expérimentation - dans des proportions à déterminer. Ce volet comprend une prospection et une stratégie pour l'implication large des partenaires des Hauts-de-France sur les volets éducation et formation (lycées, centres de formations, universités, entreprises, collectivités...) et au-delà pour cibler de potentiels partenariats internationaux (avec d'éventuels financements associés, de l'Union européenne ou autres financeurs). Ce volet comprend aussi l'approche d'investisseurs-exploitants susceptibles d'adhérer au concept développé, avec l'hypothèse d'un projet phasé. La faisabilité intellectuelle, technique, pré-économique et juridique du projet est ensuite déterminée selon la stratégie retenue ;
- une programmation adaptée aux éléments de stratégie et de faisabilité retenus en termes de :
  - contenus avec le programme des offres, d'activités et expériences proposés dans l'aile gauche, mais aussi plus largement sur le site ;
  - contenants, avec le programme architectural, fonctionnel et technique sur l'aile gauche, mais aussi en lien avec les espaces de l'ensemble du Familistère (dont le théâtre, l'atelier des pompes, la cour sonore du pavillon central, les jardins...) ;
- définition d'un modèle économique en termes d'investissement et de fonctionnement, en lien avec la dynamique d'exploitation de l'ensemble du site du Familistère ;
- définition d'un montage juridique, dans un nécessaire partenariat public-privé à préciser sur des espaces qui resteront propriété publique, selon les évolutions possibles de la gouvernance du Familistère en cours de définition et aussi conditionnée au devenir de l'aile gauche ;
- calendrier pour une mise en œuvre dynamique de l'opération, y compris avec un éventuel phasage d'expérimentation et de montée en puissance progressive d'un dispositif rapidement opérationnel ;
- « FamiliRemix » ou « FamilistèreRemix » : définition, conception, réalisation et suivi d'un événement d'élaboration collaborative du projet du Familistère, inspiré des Museomix ou des hackathons (annexe 5 « FamiliRemix »).



Coupe sur l'aile gauche restaurée du Palais social du Familistère de Guise. Dessin h2o architectes, 2015.

# CALENDRIER PRÉVISIONNEL

## AILE GAUCHE DU PALAIS SOCIAL

Ce calendrier est proposé avec une hypothèse de projet pour l'établissement hôtelier de l'aile gauche, phasé en deux temps, pour permettre une approche test sur une première phase, mais avec tous les travaux structurels bruyants réalisés en première phase.

2019 - décembre :

lancement des études d'ingénierie de projet

2020 - 1<sup>er</sup> trimestre :

consultation pour l'ingénierie de projet et lancement des études

2020 - fin 1<sup>er</sup> trimestre :

réception complète des travaux du chantier de restauration du monument historique

2020 - 2<sup>ème</sup> trimestre :

stratégie et faisabilité, inclus la double approche des investisseurs -exploitants de l'hôtel et des autres partenaires de formation et d'éducation

Conception et réalisation de l'événement collaboratif « FamiliRemix »

2020 - 3<sup>ème</sup> trimestre:

programmation, inclus pré-contractualisations avec investisseurs-exploitants et autres partenaires

2020 - 4<sup>ème</sup> trimestre:

contractualisations avec investisseurs-exploitants et autres partenaires

2021 - 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres :

études projet, inclus PC, jusqu'à la consultation des entreprises

2021 - 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres / 2022 - 1<sup>er</sup> trimestre :

travaux intérieurs phase 1

2022 - 2<sup>ème</sup> trimestre :

ouverture phase 1

2022 - 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres / 2023 -1<sup>er</sup> trimestre :

travaux intérieurs phase 2

2023 - 2<sup>ème</sup> trimestre :

ouverture phase 2



# LE FAMILISTÈRE

## en quelques chiffres

### LE PALAIS SOCIAL EN 1879

- 2 000 000 de francs de dépenses
- 75 mois de chantier
- 10 000 000 briques de construction
- 30 000 m<sup>2</sup> de plancher
- 1 km de coursives ou galeries
- 570 m de façades
- 900 fenêtres
- 1 300 portes
- 8 000 barreaux métalliques formant garde-corps
- 11 000 carreaux de verre en couverture des cours

### LE FAMILISTÈRE EN 1889

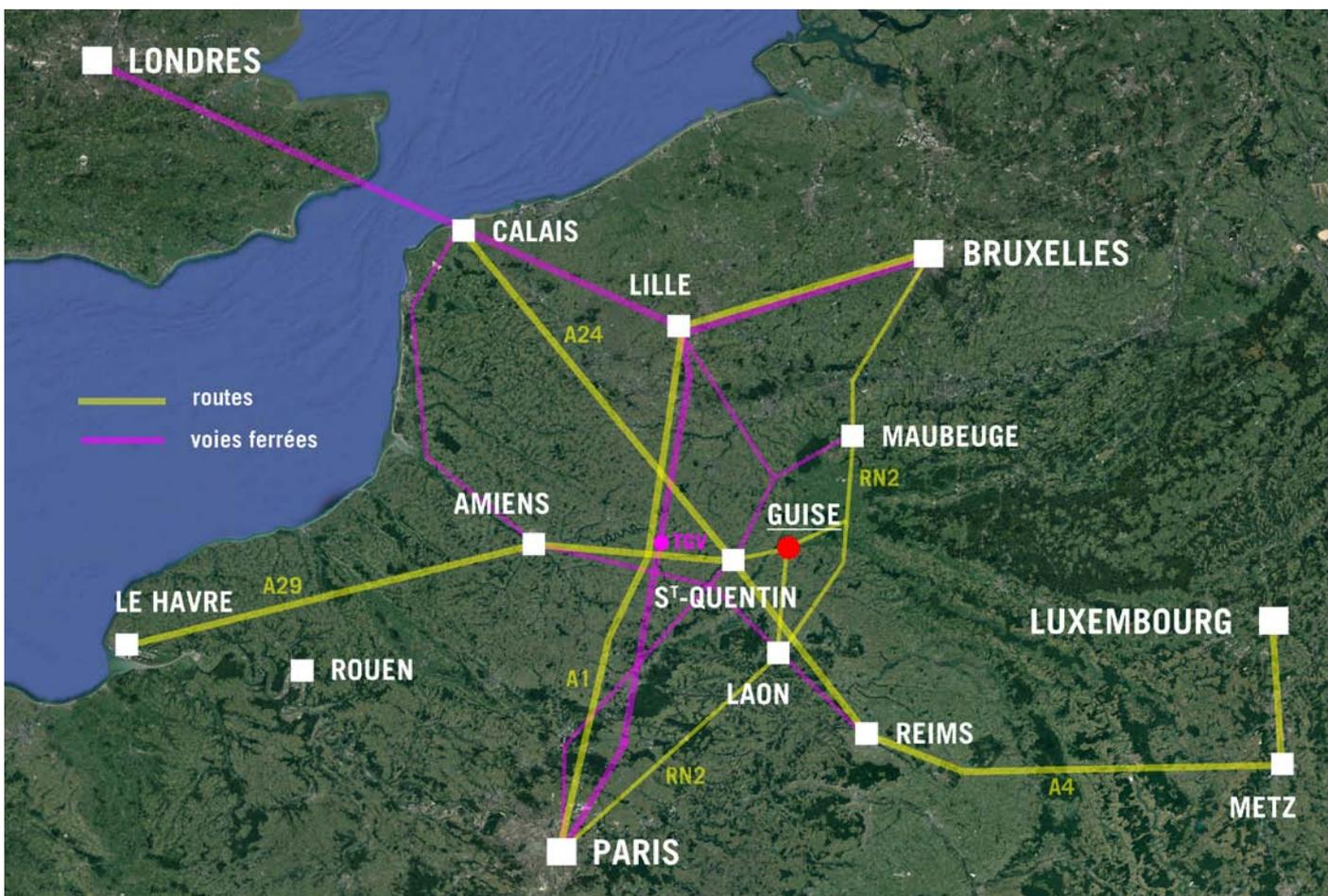
- 30 000 m<sup>2</sup> de surfaces de plancher
- 490 appartements occupés
- 1 748 habitants
- 482 écoliers
- 50 berceaux à la nourricerie
- 1 000 places dans le théâtre
- 2 360 ouvrages dans la bibliothèque
- 110 personnes employées dans les services du Familistère
- 1 205 personnes employées à l'usine de Guise

### LE FAMILISTÈRE EN 2019

- 52 000 000 € HT de travaux de restauration et d'aménagement
- 400 000 briques de revêtement de la place du Familistère
- 66 000 visiteurs (chiffres billetterie)
- 21 postes d'emploi à taux plein autofinancés par la régie du Familistère
- 50 séminaires d'une journée
- 400 places assises dans le théâtre
- 12 hectares de jardins
- 300 000 abeilles installées au Palais social par Olivier Darné



Vue aérienne de la ville de Guise vers le nord : le Familistère et l'usine Godin SA (photographie NAI, 2014).  
 Situation de la ville de Guise (Familistère de Guise, 2019).



# GUISE, LA VILLE à la campagne

Région Hauts-de-France - Département de l'Aisne - Population de Guise : 4 868 habitants (2016).

Guise se situe en Thiérache, pays de bocage, « Trésor caché du tourisme vert en France » (*Guide du Routard*, 2019) à deux heures de route de Paris et de Bruxelles. L'éloignement de ce territoire rural est tout relatif : que sont deux ou trois heures de trajet s'il s'agit de séjourner au moins 48 heures au Familistère ? La forte attractivité agit sur la perception des distances (le Mont Saint-Michel est-il « loin » ?). La desserte ferroviaire de Saint-Quentin, est bonne. Une réflexion est engagée sur les modalités de déplacement de Saint-Quentin vers la Thiérache dans le cadre du Pacte Sambre-Avesnois-Thiérache. La ville de Guise est équipée d'un réseau fibre optique FTTH.

Desserte :

 par la route

Guise < Saint-Quentin	30 km / 00:30
< Paris (porte de la Chapelle)	190 km / 02:00
< Paris (aéroport CDG)	170 km / 01:50
< Lille	110 km / 01:30
< Bruxelles	140 km / 02:00
< Reims	100 km / 01:10
< Amiens	110 km / 01:20
< Gare TGV Haute Picardie	70 km / 01:00

 chemin de fer

Saint-Quentin < Paris Nord	TER	01:17
< Lille Flandres	TER	01:50
< Amiens	TER	00:56
< aéroport CDG	TGV + bus	01:32
< Lyon Part-Dieu	TGV + bus	03:40

